

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 9 septembre 2013 à 20h00 à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Alexander Tomeo – district #3
Robert Beauchamp – district #4
Normand Clermont – district #5
Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux des 12 et 21 août 2013
- 3.- Adoption des comptes à payer au 31 août 2013

ADMINISTRATION

- 4.- Fondation Émile-Z.-Laviolette/don
- 5.- Regroupement en toxicomanie PRISME/contribution financière

LOISIRS

- 6.- 51^e Groupe Scout du Lac des Deux-Montagnes/levée de fonds/autorisation

VOIRIE

- 7.- Déneigement et épandage d'abrasifs du réseau routier de la Municipalité de Pointe-Calumet/adoption de la soumission
- 8.- Gestion de personnel/préposé à la voirie, aux loisirs et à l'entretien à l'essai/engagement
- 9.- Travaux correctifs de drainage – 25^e Avenue (au sud du Croissant Brunet)/honoraires professionnels/préparation des plans et devis, estimations et appel d'offres/autorisation de paiement
- 10.- Travaux correctifs de drainage et pavage – Montée de la Baie (entre la rue André-Soucy et le boul. Proulx)/honoraires professionnels/préparation des plans et devis et documents d'appel d'offres/autorisation de paiement
- 11.- Travaux correctifs de drainage et réfection de chaussée – 52^e Rue (entre la 60^e et la 62^e Avenue)/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de paiement
- 12.- Travaux correctifs de drainage – 22^e Rue (entre la 27^e et la 29^e Avenue) – 27^e Avenue (entre la 22^e et la 26^e Rue) – 29^e Avenue (entre la piste cyclable et la 22^e Rue)/relevés topographiques/mandat

URBANISME

- 13.- Comité consultatif d'urbanisme/28-08-13/adoption du procès-verbal
- 14.- Comité consultatif d'urbanisme/28-08-13/subdivision du lot 2 127 572

079

- 15.- Comité consultatif d'urbanisme/28-08-13/zone R5-104/normes relatives à la construction de multifamiliales
- 16.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 17.- Période de questions
- 18.- Levée de la séance

13-09-167

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-09-168

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 12 ET 21 AOÛT 2013

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE les procès-verbaux des 12 et 21 août 2013 soient adoptés, tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avant de procéder à la délibération et l'adoption de la résolution suivante, Monsieur le Maire Denis Gravel, déclare ses intérêts dans la quincaillerie Marcel Gravel Inc.. Il s'abstient de participer aux délibérations et au vote du paiement de factures en provenance de sa quincaillerie.

13-09-169

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2013

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 30 août 2013 au montant de 80 548,76 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 28 août 2013 au montant de 397 879,12 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-09-170

FONDATION ÉMILE-Z.-LAVIOLETTE/DON

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QU'UN montant de 500 \$ soit octroyé à l'organisme Fondation Émile-Z.-Laviolette, dans le cadre de leur campagne de financement pour l'année 2013.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES VOIES EXPRIMÉES

Cette proposition ne recevant pas l'unanimité de la part des membres du conseil, Marie-Claude G. Prud'Homme étant contre, cette résolution est donc adoptée sur division.

REGROUPEMENT EN TOXICOMANIE PRISME/CONTRIBUTION FINANCIÈRE

13-09-171 Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'UN montant de 200 \$ soit octroyé à l'organisme Regroupement en toxicomanie PRISME, lequel œuvre sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes depuis plusieurs années.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

13-09-172 51^E GROUPE SCOUT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES/LEVÉE DE FONDS/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

D'AUTORISER l'organisme le 51^e Groupe Scout à circuler dans les rues de Pointe-Calumet les 5 et 6 octobre 2013, afin d'effectuer une levée de fonds en ramassant des bouteilles et canettes vides.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

13-09-173 DÉNEIGEMENT ET ÉPANDAGE D'ABRASIFS DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public pour le déneigement et l'épandage d'abrasifs sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

BRUNET & BRUNET INC.	138 866,00 \$/année
JEAN-GUY LAVALLÉE	140 850,00 \$/année
DESJARDINS EXCAVATIONS INC.	142 586,92 \$/année
DÉNEIGEMENT GÉRALD PESANT	267 615,81 \$/année

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme BRUNET & BRUNET INC., au montant de 138 866,00\$ par année incluant les taxes, s'est avérée la plus basse conforme;

POUR CES MOTIFS :

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE la soumission de la firme BRUNET & BRUNET INC., au montant de 138 866,00\$ par année incluant les taxes, pour le déneigement et l'épandage d'abrasifs (sable et sel) sur le territoire de la municipalité, soit adoptée pour une période de cinq (5) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GESTION DE PERSONNEL/PRÉPOSÉ À LA VOIRIE, AUX LOISIRS ET À L'ENTRETIEN À L'ESSAI/ENGAGEMENT

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

13-09-174

D'ENGAGER Monsieur David Caron-Giroux, à titre de préposé à la voirie, aux loisirs et à l'entretien à l'essai, suivant un horaire de travail de 40 heures par semaine, et au salaire prévu à l'annexe A « personnes salariées régulières – cols bleus, classe II » de la convention collective du Syndicat Canadien de la Fonction Publique, section locale 3334, en vigueur, effectif le 9 septembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-09-175

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 25^E AVENUE (AU SUD DU CROISSANT BRUNET)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, ESTIMATIONS ET APPEL D'OFFRES/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 2 012,06 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis, estimations et appel d'offres, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 25^e Avenue (au sud du Croissant Brunet) (facture #2336).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-09-176

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET PAVAGE – MONTÉE DE LA BAIE (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LE BOUL. PROULX)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 114,98 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis et documents d'appel d'offres, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et pavage – Montée de la Baie (entre la rue André-Soucy et le boul. Proulx) (facture #2335).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-09-177

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE – 52^E RUE (ENTRE LA 60^E ET LA 62^E AVENUE)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 574,88 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et réfection de chaussée – 52^e Rue (entre la 60^e et la 62^e Avenue) (facture #2337).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-09-178 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 22^E RUE (ENTRE LA 27^E ET LA 29^E AVENUE) – 27^E AVENUE (ENTRE LA 22^E ET LA 26^E RUE) – 29^E AVENUE (ENTRE LA PISTE CYCLABLE ET LA 22^E RUE)/RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'ACCEPTER l'offre de service datée du 3 septembre 2013 de la firme Ingemax, pour la réalisation des relevés topographiques, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 22^e Rue (entre la 27^e et la 29^e Avenue) – 27^e Avenue (entre la 22^e et la 26^e Rue) – 29^e Avenue (entre la piste cyclable et la 22^e Rue), pour un montant forfaitaire de 3 500 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-09-179 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/28-08-13/ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme, tenue le 28 août 2013, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-09-180 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/28-08-13/SUBDIVISION DU LOT 2 127 572

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, Alain Létourneau de la firme Cusson & Létourneau, en date du 26 juin 2013 et démontrant la subdivision du lot 2 127 572 pour créer les lots 5 336 657 et 5 336 658 du Cadastre du Québec, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-09-181 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/28-08-13/ZONE R5-104/NORMES RELATIVES À LA CONSTRUCTION DE MULTIFAMILIALES

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

083

D'AUTORISER le Directeur des services municipaux, Monsieur Guy Simoneau, à faire les démarches nécessaires auprès de l'urbaniste-conseil, afin d'inclure les normes relatives à la construction de multifamiliales dans la zone R5-104.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE DE QUESTIONS

13-09-182

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
et APPUYÉ par Robert Kennedy

QU'À 20h20, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale